



KIT DE L'ORGANISATEUR ZÉLANDE

CARACTÉRISTIQUES
GÉNÉRALES DE LA
PLONGÉE

ANALYSE DE RISQUES

MISE EN PLACE DE LA
SÉCURITÉ & CHECK-LIST

DÉROULÉ DU BRIEFING DE
L'ORGANISATEUR

INSCRIPTION DES
PARTICIPANTS ET FICHES
INDIVIDUELLES



CADRE LÉGAL ET RÉGLEMENTAIRE

Les plongées en Zélande sont à bien d'égards fort différentes des plongées que l'on effectue dans nos lacs et carrières : la faune et flore y est particulièrement intéressante et les plongeurs peuvent y construire leur expérience en mer à courant.

Les plongées peuvent se faire en toute sécurité à condition de les organiser de manière spécifique. Dans ce sens, les règles particulières de la Lifras et les règles de la province zélandaise guident l'organisateur. Elles sont détaillées dans la dernière version de votre MIL (Manuel de l'instructeur Lifras).

L'objectif de ce « Kit de l'organisateur Zélande » est de vous offrir un document pratique pour préparer vos sorties et optimiser vos briefings.

Le kit ne peut toutefois pas remplacer l'expérience nécessaire à l'organisation d'une sortie en Zélande. Il est utile et important d'avoir déjà accumulé de nombreuses plongées en Zélande et d'avoir déjà goûté aux joies de l'organisation de sorties plus simples à gérer (carrières).

Le kit sera également bien utile en cas de contrôle des autorités locales, qui, même s'ils sont semblent être peu fréquents, restent possibles, certainement en cas d'accident. Un organisateur averti en vaut deux.

LE KIT COMPREND 7 SECTIONS INDISPENSABLES AU BON DÉROULÉ DE VOTRE ORGANISATION :

1. Inscription des participants
2. Choix d'un site de plongée
3. Caractéristiques générales de la plongée
4. Analyse de risques
5. Mise en place de la sécurité : check-list
6. Composition des palanquées et matériel
7. Déroulé du briefing de l'organisateur

ANNEXES

- Feuille de palanquées
- Liste des numéros utiles
- Liste des sites de plongée avec leur numéro (pour appel aux secours)
- Plan de secours
- Fiche d'évacuation
- Déclarations d'accident
- Quelques ouvrages de référence en Faune et Flore

Il peut être intéressant de plastifier certaines parties de ce document de manière à pouvoir les réutiliser à chacune de vos sorties.



1. INSCRIPTION DES PARTICIPANTS ET VÉRIFICATIONS ADMINISTRATIVES

Tout comme pour toute organisation, vous êtes tenus d'avoir une liste de tous les participants à la plongée. Ceci peut se faire facilement au moyen d'un formulaire digital (Google Form,...) envoyé à l'avance ou d'un document écrit et qui reprendra au minimum les éléments suivants :

- Nom, prénom
- Coordonnées de la personne à contacter en cas d'urgence (ICE).
- Niveau de brevet / spécialisations (PPA, Nitrox, vêtement étanche) et validité de CFPS (pour la sécurité active).

Vous indiquerez également sur cette liste que chaque plongeur est en ordre de cotisation (assurance) et de visite médicale (CACI).

Un exemple de Google Form : [Fiche individuelle Zélande](#)

2. CHOIX D'UN SITE DE PLONGÉE

Il est tout d'abord important de noter que les règles de la province de Zélande interdisent logiquement de plonger :

- Si la vitesse du vent dépasse 5 Beauforts.
- Si la visibilité est inférieure à 100 mètres.
- A proximité d'engins de pêche mouillés.
- Dans les entrées des ports.
- En dessous des ponts, sauf en-dessous du Zeelandbrug (côté Zierikzee).
- Dans les chenaux de navigation.

Voici par ailleurs quelques critères importants pour choisir vos sites de plongée :

- Dans l'Oosterschelde, la durée pendant laquelle le courant sera d'une intensité acceptable (max 0,4 - 0,5 nœud ou 0,20 - 0,25 m / s) est un critère important. Cette information est disponible via www.getij.rws.nl (voir chapitre sur les marées). Plus cette durée est longue, moins vous risquez de vous retrouver dans un courant trop intense.
- Si vous plongez avec des débutants, privilégiez les sites peu ou pas impactés par les marées. Ex : Grevelingen, Veerse Meer, Zoetersbout, Bergse Diepsluis, Stavenisse.
- Certains sites sont dangereux à marée haute car trop proches de la mer du nord (Burghsluis,...) ou car leur configuration risque de renvoyer les plongeurs dans le bras de mer après l'étalement (Sas van Goes, Gorishoek,...)
- L'accès aux profondeurs désirées : tous les sites ne permettant pas d'atteindre 20, 30 ou 40 mètres. Nous en profitons pour vous rappeler que bien qu'il ne soit pas interdit de plonger au-delà de 40 mètres en Zélande, les plongées excédant cette profondeur ne sont comptabilisées que comme des plongées à 40 mètres pour ce qui concerne les plongées requises pour la présentation aux examens de moniteurs. L'objectif est de ne pas encourager les plongeurs à prendre des risques supplémentaires en faisant des plongées à 50 mètres dans des endroits déjà difficiles à des profondeurs ordinaires.
- L'orientation des côtes:
 - Par vent venant du sud (aussi les jours qui précèdent), il est préférable de plonger sur une côte sud (facilité de mise à l'eau et de sortie de l'eau et meilleure visibilité). Ex : Wemeldinge dans l'Oosterschelde ou Den Osse dans le Grevelingen.
 - A l'inverse, par vent venant du nord, privilégier des côtes nord comme le site du Zeelandbrug.
- En fonction de l'agilité des plongeurs, pensez à la facilité de mise à l'eau / sortie d'eau (présence ou pas d'escaliers). Les sites les plus connus sont quasi tous munis d'escaliers.
- La grandeur des parkings peut également être un critère important pour le choix du site si vous arrivez avec beaucoup de véhicules.
- La fréquentation des sites: certains sites peuvent être engorgés en pleine saison (croisement de palanquées, visibilité impactée, longue distance à marcher...). Ex : Wemeldinge, Zeelandbrug, Den Osse,...
- La distance à parcourir entre le parking et la mise à l'eau: ne pas dégoûter les débutants et tenir compte de la condition physique des personnes présentes, certainement s'il fait très chaud / froid.
- La probabilité de bonne visibilité est moindre quand on se rapproche du barrage anti-tempête (Stormvloedkering) car il y a plus de courant et les particules restent plus facilement en suspension.
- La présence d'une station de gonflage aux alentours est un atout, certainement si vous envisagez plus d'une plongée sur la journée. Ex : Wemeldinge, Oesterdam/Strijhenham, Den Osse, Dreischor, Zeelandbrug, Gorishoek.

- La présence de vestiaires ou de toilettes. Ex : Wemeldinge, Zeelandbrug, Den Osse. La présence de toilettes « de chantier » se généralise sur de nombreux autres sites mais celles-ci peuvent disparaître temporairement pendant les mois d'hiver.
- Si vous choisissez un site avec un port à proximité (ex : Ossehoek, Stavenisse, Geersdijk,...) nommez cela dans votre analyse de risque et donnez des instructions claires en termes d'orientation.

Vous retrouverez des informations détaillées sur les différents sites de Zélande dans différents guides dont Divenice de Jean-Claude Taymans.

3. CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DE LA PLONGÉE

Club :		Nombre de plongeurs :	
Organisateur	Nom et prénom :	Brevet :	N° :
Site* :		Date :	Heure briefing :

* Pour faciliter l'intervention des secours, il est indiqué de noter le n° du site plongé tel que répertorié dans le site : <https://www.duikersgids.nl> et dans l'annexe 3 de ce kit.

4. ANALYSE DE RISQUES

Dans les dangers suivants, cochez ceux d'application pour le site choisi :

- ☐ Traversée de route
- ☐ Risque de chute à la mise à l'eau ou à la sortie de l'eau (par exemple, présence d'algues, de rochers dissimulés dans l'eau, pente abrupte, absence de rampe ou d'escalier, ...)
- ☐ Proximité d'un chenal de navigation
- ☐ Proximité d'une entrée/sortie de port
- ☐ Présence de filets de pêche ou de nasses (visibles par des bouées en surface)
- ☐ Présence de pêcheurs sur le bord (lignes) ou de bateaux de pêche en activité à proximité
- ☐ Vent et état de la mer
- ☐ Visibilité dans l'eau réduite (bloom planctonique, vent les jours précédents, etc.)
- ☐ Fort courant de marée (marnage élevé)
- ☐ Température de l'eau (check sur onderwatersport.org)
- ☐ Topographie particulière : zone de profondeur éloignée du bord, relief irrégulier favorisant la désorientation, ...
- ☐ Dangers liés à la faune (présence de méduses, ...)
- ☐ Autres (à préciser) :

Précisez les mesures prises pour prévenir les dangers identifiés (ex. : mention des dangers pendant le briefing, cordage pour aider à la mise à l'eau / sortie de l'eau, parcours recommandé, limitation du temps de plongée, etc.)

5. MISE EN PLACE DE LA SÉCURITÉ : CHECK-LIST, LES 5 M

5.1. MOYENS HUMAINS

Responsable de la sécurité présent sur site :
Palanquée de sécurité initiale (n° de pal. ou nom du CP) :
Reprise par la palanquée (n° de pal. ou nom du CP) :
Nom du médecin / paramédical éventuellement présent sur site :

5.2. MATÉRIEL

- Bouteille d'oxygène

Volume :	Pression :	Masques :
Fonctionnement vérifié par :		Localisation :

- Bouteille de sécurité (air ou nitrox) :

Volume :	Pression :	Détendeur :
Fonctionnement vérifié par :		Localisation :

- Bouteille d'eau potable : oui / non
- Téléphone portable chargé : oui / non
- Pavillon Alpha (recommandé) : oui / non
- Trousse de secours : oui / non
- DEA : oui / non (l'application Staying Alive vous renseigne sur la position exacte des DEA disponibles à proximité du site de plongée)
- Matériel de réserve : indiquez le matériel à disposition

--

5.3. MIX DE DOCUMENTS

Vérifiez la disponibilité des documents suivants (document papier ou digital) :

- Règlementation Lifras (MIL)
- Liste des plongeurs (voir section 1)
- Plan d'évacuation avec les coordonnées du site
- Plan de secours reprenant notamment les règles de réanimation et les moyens de contacter les secours
- Une analyse de risques (section 3 ou document similaire)
- Déclaration d'accident
- Informations sur le lieu de plongée (localisation, moyen d'accès, description,...)
- Feuille de palanquée

5.4. MÉTÉO

- Le vent ne dépasse pas 5 Bft
- La visibilité n'est pas inférieure à 100 mètres

5.5. MARÉES

Le phénomène des marées va grandement influencer l'heure de mise à l'eau ainsi que la durée maximale de plongée. Il n'est pas recommandé de plonger dans un courant dépassant 0,4-0,5 nœuds. Ces moments de plus faible courant sont concentrés aux alentours des heures de marée basse (LW) et de marée haute (HW) que l'on peut retrouver dans le carnet des marées <https://getij.rws.nl>

La Rijkswaterstaat (l'agence gouvernementale néerlandaise chargée de la gestion des infrastructures et des ressources en eau aux Pays-Bas) et la NOB (Nederlandse Onderwatersport Bond), qui n'est d'autre que le pendant hollandais de la Lifras, offrent un outil de planification de la fenêtre de plongée pour 35 sites différents de plongée dans l'Oosterschelde et le Westerschelde.

Vous pouvez le consulter sur www.duikgetijden.nl avec le mode d'emploi suivant :

1. Sélectionner le site de plongée choisi sur la carte interactive.
2. Sélectionner le mode « Tabel » (tableau de chiffres) qui a l'avantage d'être plus lisible que le mode « Grafiek » (graphique) et déduire l'heure de mise à l'eau et l'heure la plus tardive pour sortir afin de rester dans la limite de 20 cm / seconde (0,4 nœud) de courant.
3. Vérifier une dernière fois les données de courant une fois au bord de l'eau.



6. COMPOSITION DES PALANQUÉES ET MATÉRIEL

Les règles particulières LIFRAS telles que décrites dans le MIL sont d'application :

- Si le nombre total de plongeurs est pair, les palanquées sont composées de deux plongeurs.
- Si le nombre total de plongeurs est impair, une seule palanquée peut être composée de trois plongeurs et la plongée s'effectue dans la courbe sans palier (No Deco)
- Pour rappel, en plus du matériel obligatoire :
 - Chaque plongeur doit être équipé d'une lampe de plongée.
 - L'utilisation d'une seule dragonne par palanquée est obligatoire (aussi pour la palanquée éventuelle composée de 3 plongeurs).
 - Les bras fermés du plan DELTA sont assimilés aux lacs, il est donc autorisé d'y plonger à plus de deux et sans dragonne.

7. DÉROULÉ DU BRIEFING DE L'ORGANISATEUR

- Présentation du site (si possible à l'aide d'un plan) :
 - Faune et flore (ne rien toucher, ne rien remonter) :
 - Points d'intérêt :
 - Dangers et éventuelles mesures d'atténuation des risques mises en place (voir analyse de risque à la section 4)
 - Façon de se mettre à l'eau et d'en sortir :
 - Sens du courant de marée en début et fin de plongée :
 - Cap de retour :
- Sécurité : voir section 5
- Dragonne et lampe obligatoire, lestage adapté à l'eau de mer
- Heure de mise à l'eau (voir 5.5.) :
- Durée maximale de la plongée (voir 5.5.) :
- Profondeur maximale autorisée :
- Planifiez vos ordinateurs en tenant compte de votre autonomie en gaz respirable et de la durée autorisée pour la plongée
 - Sans décompression obligatoire ou
 - TTS max :
- Rappel de l'importance du palier de sécurité
- Annonce à la sécurité surface
 - Heure de départ
 - Heure de retour
 - Paramètres de plongée
 - Incidents éventuels
- Communication de surface :
 - Sortir au parachute si éloigné du bord
 - Grand ok avec les bras si ok
 - Double parachute si panne d'air ou perte de compagnon
 - Frapper sur l'eau si pas ok
- Présentation des palanquées, des profondeurs max et des exercices éventuels
- Rappel de l'utilité du débriefing

FEUILLE DE PALANQUÉES

Organisateur :		Nbre Plongeurs :	
Site :		Date :	

Palanquée 1 (palanquées de 2 plongeurs dans les bras ouverts)				Palanquée 2 (palanquées de 2 plongeurs dans les bras ouverts)			
Nom	Prénom	Brevet	Gaz fond	Nom	Prénom	Brevet	Gaz fond

Directives Organisateur		Directives Organisateur	
Profondeur max :		Profondeur max :	
Temps total :		Temps total :	
Palanquée de sécu (oui/non) :		Palanquée de sécu (oui/non) :	

Paramètres réalisés			Paramètres réalisés		
Heure de mise à l'eau :		Exercices / Remarques / Incidents	Heure de mise à l'eau :		Exercices / Remarques / Incidents
Temps total :			Temps total :		
Heure de sortie :			Heure de sortie :		
Profondeur max :			Profondeur max :		
Paliers obligatoires (prof./temps) :			Paliers obligatoires (prof./temps) :		
Paliers de sécu :			Paliers de sécu :		

Palanquée 3 (palanquées de 2 plongeurs dans les bras ouverts)				Palanquée 4 (palanquées de 2 plongeurs dans les bras ouverts)			
Nom	Prénom	Brevet	Gaz fond	Nom	Prénom	Brevet	Gaz fond

Directives Organisateur		Directives Organisateur	
Profondeur max :		Profondeur max :	
Temps total :		Temps total :	
Palanquée de sécu (oui/non) :		Palanquée de sécu (oui/non) :	

Paramètres réalisés			Paramètres réalisés		
Heure de mise à l'eau :		Exercices / Remarques / Incidents	Heure de mise à l'eau :		Exercices / Remarques / Incidents
Temps total :			Temps total :		
Heure de sortie :			Heure de sortie :		
Profondeur max :			Profondeur max :		
Paliers obligatoires (prof./temps) :			Paliers obligatoires (prof./temps) :		
Paliers de sécu :			Paliers de sécu :		

Organisateur :		Nbre Plongeurs :	
Site :		Date :	

Palanquée 5 (palanquées de 2 plongeurs dans les bras ouverts)				Palanquée 6 (palanquées de 2 plongeurs dans les bras ouverts)			
Nom	Prénom	Brevet	Gaz fond	Nom	Prénom	Brevet	Gaz fond

Directives Organisateur		Directives Organisateur	
Profondeur max :		Profondeur max :	
Temps total :		Temps total :	
Palanquée de sécu (oui/non) :		Palanquée de sécu (oui/non) :	

Paramètres réalisés			Paramètres réalisés		
Heure de mise à l'eau :		Exercices / Remarques / Incidents	Heure de mise à l'eau :		Exercices / Remarques / Incidents
Temps total :			Temps total :		
Heure de sortie :			Heure de sortie :		
Profondeur max :			Profondeur max :		
Paliers obligatoires (prof./temps) :			Paliers obligatoires (prof./temps) :		
Paliers de sécu :			Paliers de sécu :		

Palanquée 7 (palanquées de 2 plongeurs dans les bras ouverts)				Palanquée 8 (palanquées de 2 plongeurs dans les bras ouverts)			
Nom	Prénom	Brevet	Gaz fond	Nom	Prénom	Brevet	Gaz fond

Directives Organisateur		Directives Organisateur	
Profondeur max :		Profondeur max :	
Temps total :		Temps total :	
Palanquée de sécu (oui/non) :		Palanquée de sécu (oui/non) :	

Paramètres réalisés			Paramètres réalisés		
Heure de mise à l'eau :		Exercices / Remarques / Incidents	Heure de mise à l'eau :		Exercices / Remarques / Incidents
Temps total :			Temps total :		
Heure de sortie :			Heure de sortie :		
Profondeur max :			Profondeur max :		
Paliers obligatoires (prof./temps) :			Paliers obligatoires (prof./temps) :		
Paliers de sécu :			Paliers de sécu :		



NUMEROS DE TÉLÉPHONE UTILES

EN CAS D'ACCIDENT, appelez le **112** en Europe (éventuellement d'une ligne fixe, le 100 en Belgique).
Seulement ensuite, contactez le DAN.

Lifras	+32 2 521 70 21
ARENA	+32 2 512 03 04
Assistance à l'étranger	+32 3 253 69 16
Rapatriement	+32 3 253 69 15
DAN depuis la Belgique Dan Belgique depuis l'étranger	0800 12 382 (numéro gratuit) +32 2 262 22 82 (numéro normal)
DAN urgence international	+39 06 4211 5685
DAN depuis les Pays-Bas	+31 223 65 82 20
CAISSONS MULTIPLACES : informations à jour disponibles sur www.achobel.be	
BRUXELLES (N.O.H.)	+32 2 443 21 75 / +32 2 443 21 83
CHARLEROI (Hôpital Vésale)	+32 71 92 34 61 / +32 71 92 09 25
France LILLE (Hôpital Salengro)	+33 3 20 44 59 62
LIEGE CHR Citadelle	Le caisson de Liège ne traite pas les accidents de plongée. Les patients qui y sont référés sont transférés d'office à l'hôpital militaire de Bruxelles (NOH).
BRUGGE	+32 50 45 20 00
ANTWERPEN UZ	+32 3 821 46 07 / +32 3 821 30 55
AALST	+32 53 72 42 48 / +32 53 72 40 62
GENK	+32 89 32 50 50 / +32 89 32 52 82
GD Luxembourg ESCH-S/-ALZETTE	+352 57 11 99300
Pays-Bas GOES	+31 113 23 42 50

LISTE DES SITES DE PLONGÉE AVEC LEUR NUMÉRO (POUR APPEL AUX SECOURS)

	Grevelingen Meer
2	Ankerplaats / Ankertje
3	Loswal Dreischor
4	Gemaal van Dreischor
5	Frans Kok Rif Dreischor
6	Werkhaven Bommenede Oost
7	Polder Bommenede
9	Kijkuit
13	Ossenhoek (Den Osse Haven)
14	Den Osse
15	De Muur
16a	Scharendijke Kabbelaarsrif
16b	Scharendijke Starttoren
17a	't Koepeltie West
17b	't Koepeltie Oost
21	Preekhil De Val
21a	Preekhil De Bunker
23	Stoofpolder / Het Licht

	Oosterschelde
26	Zoetersbout
26a	Goudzwaard(weg)
26b	Broezel Zuidweg
27	Blinde dam
28	Zonneschijn
29	Zuidbout
30	Noordbout
31	De Val
32	Zeelandbrug
33	Kulkenol
33a	Havenhoofd West
34	Levensstrijd
35	Lokkersnol
36	Borrendamme
36	Kistersnol
37	Pikgat
38	Flauwers Heerenkeet
39	Flauwers West (Jardin de John)
40	't Stalleke
41	Dijkmagaziin
42a	Schelphoek Le Jardin de Caroline
42b	Schelphoek De Punt
43	Dijkval

44	Plompetoren
45a	Burghsluis Westelijke Dam
45b	Burghsluis Oostbout
49	Sophiahaven
50	Wissenkerke Westnol
51	Wissenkerke Vlietpolder
52	Wissenkerke Oostnol
53	Oesterputten
54	Koningsheim
55	Colijnsplaat Oostnol
57	Katshoek
58	Lange Pier
59	Katshaven-Noord
60	Katshaven-Zuid
62	Putti's Place
63	Sas Van Goes
64	Wemeldinge Parking
65	Wemeldinge Tetjes
66	De Stelhoeve
67	Wemeldinge Klein Stelle
68	Wemeldinge West
68a	Wemeldinge Galioen zonder poen
69	Wemeldinge Hoogeweg
70	Wemeldinge Camping Linda
72	Anna Jacobapolder
73	Sint Annaland
74	Stavenisse Quaak
75	Stavenisse Irenehoeve
76	Stavenisse Oostnol (bouée verte)
77	Stavenisse Haven (Slipway)
78a	Gorishoek De Punt
78b	Gorishoek De Blokken
79	Strijenham
80	Vuilnisbelt
81	Bergse Diepsluis

	Veerse Meer
82	Geersdijk
83	Oranjeplaat
84a	Zilveren Schor
85	Polredijk / Transformatorhuisje
86	Veerse Dam

1. STOP

Je m'arrête quelques secondes (STOP) et analyse calmement la situation.

2. SÉCURITÉ

J'évite le suraccident et positionne victime(s), palanquée et sauveteur(s) dans un endroit où leur SECURITE est garantie.

3. SIGNES ET SYMPTÔMES

Conscience (une question : m'entendez-vous ? et un ordre : si vous m'entendez, ouvrez les yeux)

Respiration (une main sur le front, 2 doigts sous le menton et bascule prudente de la tête vers l'arrière) + VES 10 secondes

Si absence des 2 = arrêt cardiaque

4. SECOURS (FR & NL)

GSM (toutes urgences) 112

Je vous appelle du site de plongée de : *.....

* Pour faciliter l'intervention des secours, il est indiqué de noter le n° du site plongé tel que répertorié dans le site duikersgids.nl

Nous avons un accident de plongée impliquant 1 personne de ans et de sexe ...

En fonction des cas :

4. SECOURS (FR & NL) - suite

- La victime est **consciente** et présente les symptômes suivants (...)

Nous avons procédé au traitement suivant (O₂, eau,...)

- La victime est **inconsciente et ventile**

Nous avons procédé au traitement suivant (O₂, PLS...)

- La victime est **inconsciente et ne ventile pas**

Nous avons procédé au traitement suivant (RCP, BAVU, etc...)

« Ik bel u vanaf de duiklocatie : »

We hebben een duikongeval met één persoon van jaar, geslacht....

Afhankelijk van de situatie:

- Het slachtoffer is **bij bewustzijn** en vertoont de volgende symptomen (...).

We hebben de volgende behandeling toegepast (O₂, hydratatie,...)

- Het slachtoffer is **bewusteloos en ademt.**

We hebben de volgende behandeling toegepast (O₂, stabiele zijligging...).

- Het slachtoffer is **bewusteloos en ademt niet.**

We hebben de volgende behandeling toegepast (reanimatie, beademing met Ambu-ballon, enz.) ».

5. SOINS (commencer par 5 insufflations en cas de noyade)

La victime est :

Consciente

- Asseoir ou allonger.
- Mettre sous O₂ au masque à haute concentration 15 l / min.
- Sécher, couvrir, abriter du vent.
- Faire boire de l'eau plate par petites prises.
- Questionner (symptômes ressentis, déroulement de la plongée, antécédents médicaux... etc.)
- Noter signes observables (pâleur, troubles de la parole, vomissements, etc.)
- Surveiller et rassurer.

Inconsciente et ventile

- Aider à la ventilation en ouvrant la combinaison.
- Position Latérale de Sécurité (PLS).
- Mettre sous O₂ 15 l / min.
- Sécher, couvrir, abriter du vent.
- Contrôler la ventilation en permanence et surveiller attentivement.

Inconsciente ne ventile pas

- Dégager le thorax.
- Placer sur le dos.
- Basculer tête en arrière.
- Pratiquer RCP 30 compressions suivis de 2 insufflations à l'aide du BAVU / Pocket Masque connecté à l'O₂ 15 l / min.
- Contrôler la ventilation tous les 5 cycles.
- Relayer souvent les sauveteurs.
- N'interrompre le massage que lors de la prise en charge par les équipes spécialisées.

6. SUIVI

- Surveiller les autres membres de la palanquée de la victime.
- Isoler le matériel de la victime.
- Remplir la fiche d'évacuation du plongeur accidenté.
- Rendre compte au **112** de toute évolution de la situation.
- Conserver une veille permanente au téléphone.

LIGUE FRANCOPHONE DE RECHERCHES ET D'ACTIVITÉS SUBAQUATIQUES

FICHE D'ÉVACUATION

A L'ATTENTION DES MEDECINS ET AMBULANCIERS

La personne identifiée sur cette fiche a pu être victime, au cours d'activités de plongée sous-marine, de lésions suite à une pathologie de décompression. Peut-être ne connaissez-vous pas cette pathologie très particulière. Dans ce cas, le réseau d'alerte pour plongeur peut vous aider dans le traitement de ce patient (**DAN : +32 2 262 22 82 hors Belgique 0800 123 82** depuis la Belgique). Un médecin spécialisé dans le traitement des accidents de plongée y est à votre disposition pour vous fournir toute information utile.

TER ATTENTIE VAN ARTSEN EN AMBULANCIERS

De persoon aangeduid op dit blad lijdt eventueel aan letsels ten gevolge van een drukverminderingsongeval tijdens een diepzeeduik. Het is best mogelijk dat u geen kennis heeft van deze zeer bijzondere pathologie. In dit geval, kan het alarm-netwerk voor duikers u zeker helpen bij de behandeling van deze patiënt (**DAN : 0800 123 82 vanuit België +32 2 262 22 82 vanuit alle andere landen**). Een arts gespecialiseerd in de behandeling van diepzeeduikersongevallen is te uwer beschikking om u de nodige inlichtingen te verschaffen.

FOR THE ATTENTION OF DOCTORS AND EMS

The person identified on this form may have been exposed to injuries due to decompression pathology during diving activities. It is possible that you are not aware of all the specific terms of this particular pathology. In this case the Divers Alert Network could assist you to treat this patient (**DAN : +32 2 262 22 82 outside Belgium 0800 123 82 from Belgium**). An expert in the field of decompression pathology injuries is at your service in order to inform you.

INFORMATION PLONGEUR / DUKERINFORMATIE

Nom / Naam :

Date de naissance / Geboortedatum :

Adresse / Adres :

Personne à prévenir / Te waarschuwen contactpersoon :

Tel :

Problèmes médicaux particuliers (allergies, médicaments, maladies, etc.) :

Specifieke medische problemen (allergieën, medicatie, ziektes, enz.) :

.....
.....
.....

CARACTÉRISTIQUES DE LA PLONGÉE KENMERKEN VAN DE DUK

Lieu / Duikplaats :

.....

- ☐ Plongée libre / Freediving ☐ Plongée scaphandre / Scubaduiken

Profondeur max / Max diepte : mètres / meter
Durée totale / Totale duur : minutes / minuten

Heure de sortie / Eindtijd :

Palier(s) / Decostoppen :

mètres/meter				
min				

Ordinateur/ Duikcomputer : A JOINDRE ! MEEGEVEN !

Mélange respiré / Ingeademd mengsel :

- ☐ Air / Lucht
☐ Autre / Andere.....

Duik :

- ☐ unitaire / enkele duik
☐ successive / successieve

Vitesse de remontée / Stijgsnelheid : m / min

SIGNES OBSERVÉS WAARGENOMEN TEKENEN

HEURE UUR

.....
.....
.....
.....
.....

PREMIERS SOINS / EERSTE HULP

- ☐ Position latérale de sécurité / Stabiele zijligging
☐ Bouche à Bouche / Mond-op-mond
☐ Massage cardiaque / Hartmassage
☐ Oxygène depuis / Zuurstof sinds : heure / uur
☐ Boissons / Dranken litres / liter
☐ tel. club ou / of accompagnant / buddy

.....

DÉCLARATION D'ACCIDENT

Accident mortel : endéans les 48 heures au secrétariat LIFRAS et à ARENA

Autres accidents : endéans les 15 jours au secrétariat LIFRAS

Identité de la victime

Nom et prénoms
Adresse complète
Téléphone Sexe : M/F* – Date de naissance
Profession Ouvrier/Employé/Indépendant/Secteur public*
Nom et adresse de l'employeur
.....
Mutuelle : – Assuré obligatoire Oui/Non*
– Indépendant petits risques Oui/Non*
– Indépendant gros risques Oui/Non*
– Autres
Activités : Plongée sous-marine, Plongée Technique, Plongée Adaptée, Apnée, NAP, HSA, TSA*
Mon niveau est : (ex. : nb, 1★, 2★, 3★, etc. ou S1, S2, ou autres)
Date de la dernière visite médicale :/...../..... N° de compte :

Nom du club

Nom a.s.b.l. Oui/Non*
Siège social
Adresse du secrétariat

Identité des accompagnants

1	Nom et prénoms..... Sexe : M/F* Adresse Tél. Brevet* :..... Numéro du registre des brevets : Chef de palanquée/Serre-file/Accompagnant*
2	Nom et prénoms..... Sexe : M/F* Adresse Tél. Brevet* :..... Numéro du registre des brevets : Chef de palanquée/Serre-file/Accompagnant*
3	Nom et prénoms..... Sexe : M/F* Adresse Tél. Brevet* :..... Numéro du registre des brevets : Chef de palanquée/Serre-file/Accompagnant*

Identité des témoins

1	Nom et prénoms..... Tél. Adresse
2	Nom et prénoms..... Tél..... Adresse.....

*Biffer les mentions inutiles

2023-01

CERTIFICAT MÉDICAL

Médecin traitant

Nom et prénoms

Adresse

Tél.

Généralités

Nom, prénom et club de l'accidenté

Quand avez-vous été appelé auprès de la victime? Date Heure

Remarques

Nature des lésions

Nature et gravité des lésions

.....
.....
.....
.....

La victime était-elle, antérieurement à l'accident, estropiée, mutilée ou atteinte d'une infirmité ou maladie ? Oui/Non*

La victime a-t-elle déjà été victime d'un accident de plongée ? Oui/Non*

Si OUI, à quelle date ?

quelle fut la nature de la lésion

s'agit-il d'une récurrence Oui/Non*.....

Conclusions

La victime est-elle totalement ou partiellement incapable de vaquer à ses occupations professionnelles ? Oui/Non*

Si OUI : Totalement pendant.....

Partiellement pendant %

Estimez-vous l'intervention d'un radiologue ou d'un spécialiste indispensable? Oui/Non*

.....
.....

L'accident provoquera-t-il une invalidité permanente Oui/Non*

Si OUI,
.....

Cachet du médecin,

Délivré le
à

Signature,



DÉCLARATION DE CONFIDENTIALITÉ

Arena attache une grande importance à votre vie privée et la protection de vos données personnelles. Nous mettons tout en oeuvre pour garantir votre vie privée et donc gérer vos données personnelles avec soin. Ces données personnelles sont traitées par Arena, dont le siège social se situe Avenue des Nerviens 85/Bte 2 à 1040 Bruxelles (arena@arena-nv.be) conformément aux données générales du règlement 2016/679 (ci-après « GDPR »).

Si, après avoir lu notre déclaration de confidentialité, vous avez encore des questions à ce sujet, vous pouvez contacter le responsable de la protection des données d'Arena à l'adresse susmentionnée.

Tout membre de votre fédération et / ou club peut bénéficier des garanties fournies par Arena. Arena collecte vos données personnelles dans le cadre des demandes de remboursement lorsque vous soumettez un formulaire de déclaration «Accident corporel», «Responsabilité civile» ou «Assistance juridique». Ces données personnelles sont traitées pour l'exécution du contrat d'assurance entre Arena et votre fédération et / ou club, et plus spécifiquement pour la gestion des réclamations. Arena traite également les données personnelles afin de récupérer des avantages ou d'exercer son droit de recours légal. Les catégories suivantes de données personnelles peuvent être traitées aux fins décrites ci-dessus: nom complet, adresse, date de naissance, lieu de naissance, sexe, numéros de téléphone et fax, adresse e-mail, numéro de compte bancaire, nationalité, numéro national, occupation, photo et URL. Arena traite également vos données médicales, pour lesquelles votre consentement explicite est demandé via le formulaire de déclaration.

Nous pouvons fournir les informations que vous nous fournissez à des tiers si cela est nécessaire pour l'exécution des fins décrites ci-dessus. Bien entendu, nous prenons les dispositions nécessaires avec ces parties pour assurer la sécurité de vos données personnelles. En outre, nous ne transmettrons pas les données fournies à des tiers, à moins que cela ne soit légalement requis et / ou autorisé, comme par exemple dans le cadre d'une enquête policière ou judiciaire. Nous ne fournissons pas de données personnelles à des parties situées en dehors de l'UE.

Les données personnelles sont conservées jusqu'à l'expiration de l'obligation légale de conservation des données, notamment jusqu'à la fin des obligations fiscales et comptables et la fin de la responsabilité contractuelle.

Vous avez le droit de demander gratuitement l'inspection, une copie, l'ajustement de vos données personnelles ou l'effacement de données personnelles incorrectes / incomplètes ou non pertinentes. Vous pouvez également faire opposition au traitement de vos données personnelles (ou d'une partie de celles-ci). Nous vous demanderons de vous identifier avant de pouvoir répondre aux demandes susmentionnées.

Des mesures techniques et organisationnelles appropriées ont été prises pour protéger les données personnelles contre le traitement illégal et Arena a une politique de confidentialité, dont vous pouvez obtenir une copie gratuite sur demande. Si vous souhaitez exercer ces droits à tout moment, vous pouvez nous envoyer une lettre ou un e-mail (voir ci-dessus) avec une preuve de votre identité. Si vous avez une plainte concernant le traitement des données personnelles, nous vous demandons de nous contacter directement. Vous avez également le droit de déposer une plainte auprès de l'Autorité de Protection des Données (APD), Rue de la Presse 35 à 1000 Bruxelles (<https://www.autoriteprotectiondonnees.be/>).

En vue d'une gestion efficace de mon dossier, et uniquement à cet effet, je donne autorisation au traitement des données de la loi du 08.12.1992 - Protection de la Vie Privée). La victime marque également son accord pour ce qui concerne la "Déclaration de confidentialité" jointe à la présente.

SIGNATURES

Signature du secrétaire,

Signature de la victime/Tuteur légal
qui cependant confirme son accord formel
par rapport à la susdite déclaration
concernant ses données médicales,

Signatures des témoins
et/ou accompagnants,

Fait à _____ en date du ____/____/____

*Biffer les mentions inutiles

2023-01

DÉCLARATION D'ACCIDENT

Accident mortel : endéans les 48 heures au secrétariat LIFRAS et à ARENA

Autres accidents : endéans les 15 jours au secrétariat LIFRAS

Identité de la victime

Nom et prénoms
Adresse complète
Téléphone Sexe : M/F* – Date de naissance
Profession Ouvrier/Employé/Indépendant/Secteur public*
Nom et adresse de l'employeur
.....
Mutuelle : – Assuré obligatoire Oui/Non*
– Indépendant petits risques Oui/Non*
– Indépendant gros risques Oui/Non*
– Autres
Activités : Plongée sous-marine, Plongée Technique, Plongée Adaptée, Apnée, NAP, HSA, TSA*
Mon niveau est : (ex. : nb, 1★, 2★, 3★, etc. ou S1, S2, ou autres)
Date de la dernière visite médicale :/...../..... N° de compte :

Nom du club

Nom a.s.b.l. Oui/Non*
Siège social
Adresse du secrétariat

Identité des accompagnants

1	Nom et prénoms..... Sexe : M/F* Adresse Tél. Brevet* :..... Numéro du registre des brevets : Chef de palanquée/Serre-file/Accompagnant*
2	Nom et prénoms Sexe : M/F* Adresse Tél. Brevet* :..... Numéro du registre des brevets : Chef de palanquée/Serre-file/Accompagnant*
3	Nom et prénoms..... Sexe : M/F* Adresse Tél. Brevet* :..... Numéro du registre des brevets : Chef de palanquée/Serre-file/Accompagnant*

Identité des témoins

1	Nom et prénoms..... Tél. Adresse
2	Nom et prénoms Tél..... Adresse.....

*Biffer les mentions inutiles

2023-01

Si la responsabilité d'une tierce personne est engagée, donner ses nom et prénoms, ainsi que le nom d'une compagnie d'assurance auprès de laquelle elle est assurée :

.....

.....

.....

La rubrique ci-dessous ne doit être remplie en complément de la page 1 qu'en cas de dommages matériels et/ou physiques causés à des tiers.

Qui est responsable de l'accident?

Pourquoi?

.....

Un procès-verbal a-t-il été dressé? Oui/Non*

Par quelle autorité?

Description et estimation des dommages matériels .

Description des dommages corporels

This image shows a blank sheet of white paper with horizontal ruling lines. The lines are evenly spaced and run across the width of the page. There are no margins, text, or other markings on the paper.

[illegible]



DÉCLARATION DE CONFIDENTIALITÉ

Arena attache une grande importance à votre vie privée et la protection de vos données personnelles. Nous mettons tout en oeuvre pour garantir votre vie privée et donc gérer vos données personnelles avec soin. Ces données personnelles sont traitées par Arena, dont le siège social se situe Avenue des Nerviens 85/Bte 2 à 1040 Bruxelles (arena@arena-nv.be) conformément aux données générales du règlement 2016/679 (ci-après « GDPR »).

Si, après avoir lu notre déclaration de confidentialité, vous avez encore des questions à ce sujet, vous pouvez contacter le responsable de la protection des données d'Arena à l'adresse susmentionnée.

Tout membre de votre fédération et / ou club peut bénéficier des garanties fournies par Arena. Arena collecte vos données personnelles dans le cadre des demandes de remboursement lorsque vous soumettez un formulaire de déclaration «Accident corporel», «Responsabilité civile» ou «Assistance juridique». Ces données personnelles sont traitées pour l'exécution du contrat d'assurance entre Arena et votre fédération et / ou club, et plus spécifiquement pour la gestion des réclamations. Arena traite également les données personnelles afin de récupérer des avantages ou d'exercer son droit de recours légal. Les catégories suivantes de données personnelles peuvent être traitées aux fins décrites ci-dessus: nom complet, adresse, date de naissance, lieu de naissance, sexe, numéros de téléphone et fax, adresse e-mail, numéro de compte bancaire, nationalité, numéro national, occupation, photo et URL. Arena traite également vos données médicales, pour lesquelles votre consentement explicite est demandé via le formulaire de déclaration.

Nous pouvons fournir les informations que vous nous fournissez à des tiers si cela est nécessaire pour l'exécution des fins décrites ci-dessus. Bien entendu, nous prenons les dispositions nécessaires avec ces parties pour assurer la sécurité de vos données personnelles. En outre, nous ne transmettrons pas les données fournies à des tiers, à moins que cela ne soit légalement requis et / ou autorisé, comme par exemple dans le cadre d'une enquête policière ou judiciaire. Nous ne fournissons pas de données personnelles à des parties situées en dehors de l'UE.

Les données personnelles sont conservées jusqu'à l'expiration de l'obligation légale de conservation des données, notamment jusqu'à la fin des obligations fiscales et comptables et la fin de la responsabilité contractuelle.

Vous avez le droit de demander gratuitement l'inspection, une copie, l'ajustement de vos données personnelles ou l'effacement de données personnelles incorrectes / incomplètes ou non pertinentes. Vous pouvez également faire opposition au traitement de vos données personnelles (ou d'une partie de celles-ci). Nous vous demanderons de vous identifier avant de pouvoir répondre aux demandes susmentionnées.

Des mesures techniques et organisationnelles appropriées ont été prises pour protéger les données personnelles contre le traitement illégal et Arena a une politique de confidentialité, dont vous pouvez obtenir une copie gratuite sur demande. Si vous souhaitez exercer ces droits à tout moment, vous pouvez nous envoyer une lettre ou un e-mail (voir ci-dessus) avec une preuve de votre identité. Si vous avez une plainte concernant le traitement des données personnelles, nous vous demandons de nous contacter directement. Vous avez également le droit de déposer une plainte auprès de l'Autorité de Protection des Données (APD), Rue de la Presse 35 à 1000 Bruxelles (<https://www.autoriteprotectiondonnees.be/>).

En vue d'une gestion efficace de mon dossier, et uniquement à cet effet, je donne autorisation au traitement des données de la loi du 08.12.1992 - Protection de la Vie Privée). La victime marque également son accord pour ce qui concerne la "Déclaration de confidentialité" jointe à la présente.

SIGNATURES

Signature du secrétaire,

Signature de la victime/Tuteur légal
qui cependant confirme son accord formel
par rapport à la susdite déclaration
concernant ses données médicales,

Signatures des témoins
et/ou accompagnants,

Fait à _____ en date du ____/____/____

*Biffer les mentions inutiles

2023-01

QUELQUES OUVRAGES DE RÉFÉRENCE EN FAUNE ET FLORE

- Découvrir la vie sous-marine, Atlantique, Manche et Mer du Nord de Steven Weinberg
- Divenice de Jean-Claude Taymans
- Spécifiquement pour les nudibranches : www.blauwtipje.nl

